

Faites un don !

Nous acceptons toutes sortes de dons de la part de particuliers, d'associations ou encore d'entreprises. Ces dons peuvent être financiers (chèques ou virements bancaires) ou en nature (couches, produits alimentaires industriels mais aussi fruits et légumes des jardins et vergers ou miel).

Notre association à but non lucratif agissant dans le domaine de l'action sociale est régie par le code local des associations en vigueur en région Alsace-Lorraine.

A ce titre, toute aide entrant dans le cadre d'un don permet :

- Pour un particulier : une **déduction fiscale** de 75% de la valeur totale du don dans la limite d'un montant maximum défini chaque année par les services fiscaux (479€ pour l'année 2007). Pour chaque don, notre association établit un reçu pour don au début de l'année suivante, justificatif à joindre à votre déclaration de revenus pour bénéficier de votre déduction fiscale.
- Pour une entreprise : dans le cadre du mécénat, une réduction égale à 60% maximum de 5 pour mille du chiffre d'affaires hors taxes réalisé par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés (article 238bis du code général des impôts).



4^{ème} trimestre 2008 • n° ISSN : 1953 - 0102aa

2009, année solidaire ?

L'année 2008 s'achève et c'est malheureusement avec inquiétude que nous sommes amenés à regarder vers 2009. De plus en plus d'entreprises et de commerçants rencontrent des difficultés. De plus en plus de personnes voient leur travail remis en cause par les effets d'une crise que nous subissons tous. De plus en plus de familles hier à l'abri du besoin se retrouvent aujourd'hui contraintes à se rapprocher des travailleurs sociaux et des associations d'entraide afin de pouvoir passer le cap.

Vers où et vers qui se tourner quand la crise frappe à toutes les portes ? L'association La Manne met un point d'honneur à répondre à toutes les demandes qu'elle reçoit depuis plus de 20 ans. Aide alimentaire gratuite, épicerie sociale, prêt à 0%, restaurant social, point info santé et ateliers chantiers d'insertion sont autant d'activités que salariés et bénévoles animent au quotidien afin de pouvoir proposer une réponse à tous ceux qui nous interpellent. A notre grand regret, ils sont de plus en plus nombreux : personnes isolées, familles entières, personnes âgées, salariés, demandeurs d'asile, personnes sans domicile ou logées en accueil d'urgence. Personne n'est plus à l'abri... pas même les associations comme La Manne qui sont elles aussi confrontées à des difficultés notamment concernant l'approvisionnement en denrées alimentaires. Ainsi en quelques semaines, ce sont près de 15% des dons en nature quotidiens de nos partenaires hyper et supermarchés qui ont disparu. Dans le même temps, ce sont plus de 40 nouvelles familles qui ont frappé à nos portes. L'équation semble se compliquer de mois en mois : comment équilibrer des entrées qui baissent face à des sorties qui ne font qu'augmenter ???

Heureusement, ces crises cycliques font aussi apparaître le meilleur de chacun : l'association La Manne est elle-même née d'un esprit de solidarité et d'initiative

renforcé par une période difficile. C'est quand tout semble s'assombrir que les petites lumières de chaleur, de soutien, de conseil, de don de soi, de don en nature, de solidarité financière doivent se multiplier pour faire en sorte qu'un jour meilleur se lève pour tous et que personne ne soit oublié sur le chemin. Pour que tous puissent retrouver sérénité et confiance en l'avenir, un petit geste suffit. Chaque pierre amenée à cet édifice de solidarité de proximité que représente La Manne le consolide. Chaque don, quelle qu'en soit sa nature, profite à ceux qui en ont le plus besoin et qui vivent près, si près de nous, dans notre immeuble, dans notre rue, dans notre quartier, dans notre ville.

En ces circonstances toutes particulières qui nous unissent pour ces moments familiaux et heureux, je vous demande d'être présent aussi pour ces familles qui ont besoin de vous. L'Abbé Pierre disait : « On n'est jamais heureux que dans le bonheur qu'on donne. Donner, c'est recevoir. ». N'hésitez pas à donner... un regard, un sourire, un geste, un mot, quelques heures de bénévolat, quelques euros pour que ceux qui n'ont rien aient l'impression d'avoir tout. La solidarité fait aussi partie de la richesse humaine, celle que nous devons entretenir pour faire de notre monde un espace de partage et d'équité.

Béatrice CAUDRELIEZ



Meilleurs vœux !!!

Toute l'équipe de La Manne souhaite vous présenter, ainsi qu'à tous nos partenaires hypermarchés, supermarchés, artisans boulangers, clubs services, institutions, à nos donateurs, actuels et à venir, à nos bénévoles toujours présents et à nos bénéficiaires, tous ses vœux pour que l'année 2009 soit pour tous une année de renouveau et de bonheur.»



Bon de Soutien

Je vous confie ma contribution de :

- 20 € 100 €
 50 € 200 €
 75 € €

En cas de virement, merci de prendre contact avec La Manne pour communiquer votre adresse et bénéficier des déductions fiscales.

Bénévolat

Je propose de donner de mon temps, de mes compétences et j'accepte d'être sollicité pour :

- une action ponctuelle
 une action régulière

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Tél. : _____



Nous contacter

Association La Manne
Centre d'entraide alimentaire
et de soutien par le travail

14, Rue Henry Wilhelm
68000 COLMAR

Tél. 03 89 41 44 27
Fax : 03 89 20 01 50
E-Mail : lamanne68@wanadoo.fr
www.lamanne.org

Ouvert du Lundi au Vendredi
(sauf jours fériés)
Bureaux : 8h-12h et 14h-17h
Distribution : 14h-16h



L'aide alimentaire : comment ça marche ??



L'aide alimentaire reste l'activité principale de l'association La Manne. Démarrée en 1986, elle consiste en une distribution de colis alimentaires gratuits aux personnes en difficulté financière.

• Qui sont les bénéficiaires ?

Toutes les personnes et familles dont la **situation financière est précaire** et qui sont adressées à l'association La Manne par le travailleur social qui prendra en charge le suivi de la famille..

• D'où proviennent les denrées distribuées ?

Certaines denrées alimentaires sont achetées (œufs, lait, riz, pâtes et semoule). D'autres sont fournies gratuitement par nos **partenaires commerçants** (légumes, fruits, yaourts, fromage, produits carnés, produits laitiers divers, pain, pain de mie, petits pains sucrés et salés, biscuits et autres produits « plaisir » occasionnellement). Si les produits achetés bénéficient de dates de péremption longues, ce n'est pas le cas des produits fournis gratuitement. En effet, nos partenaires, hypermarchés, supermarchés mais aussi boulangers, nous fournissent gratuitement et quasiment exclusivement des produits à dates de péremption très courtes. Nous nous voyons donc contraints de distribuer chaque jour les produits arrivant à date de péremption le jour-même. Nous sommes conscients que ceci peut être mal perçu par nos bénéficiaires. Cependant, les contraintes économiques et quantitatives nous contraignent à ce fonctionnement.

• Comment s'organise la distribution des colis alimentaires de La Manne ?

La distribution a lieu **chaque après-midi de 14h à 16h du lundi au vendredi hors jours fériés**. Elle est réalisée par des **bénévoles**. Nous demandons à tous les bénéficiaires de se munir de sacs de courses, d'une boîte à œufs ainsi que d'un sac isotherme afin de réaliser le transport des denrées alimentaires fragiles dans les meilleures conditions. Chaque famille ne peut bénéficier que d'un seul colis de 5 repas par personne par semaine.

• La chaîne du froid est-elle respectée ?

Afin de garantir la chaîne du froid, l'association réalise les collectes des denrées alimentaires directement auprès des commerçants au moyen d'un véhicule frigorifique. Tous les produits sont triés et vérifiés dans une chambre de tri à température constante. Les produits du jour sont mis en place dans les réfrigérateurs afin d'être distribués le jour-même. Les produits à dates plus longues sont stockés par date et par catégorie en chambres réfrigérées. Les produits déjà périmés à leur arrivée sont immédiatement jetés ou mis au compost.

L'épicerie sociale Rebond

• Qu'est ce que c'est ?

L'épicerie sociale n'est pas une supérette mais bien un outil pédagogique qui doit permettre à des foyers vivant une situation financière difficile de financer un achat imprévu mais nécessaire au bon fonctionnement du foyer ou encore de rembourser une dette, tout en évitant l'assistantat ou le recours à l'endettement.

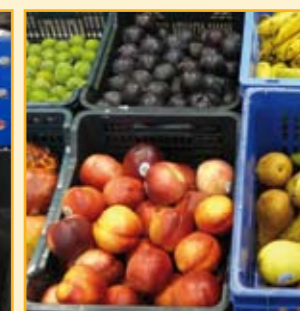
• Pour qui ?

L'accès à l'épicerie sociale doit être volontaire et se fait à condition qu'un membre du foyer au minimum s'engage par écrit à participer aux ateliers pédagogiques organisés régulièrement sur les thèmes du budget, de la santé, de l'alimentation et des méthodes culinaires, et ce pendant toute la durée d'accès à l'épicerie sociale. En plus de cet engagement, nous demandons à ce que la famille bénéficiaire réponde aux trois critères suivants :

- De faibles moyens financiers ;
- Que les économies réalisées grâce à l'accès à l'épicerie sociale soient utilisées à la réalisation d'un projet décidé d'un commun accord entre notre conseillère en économie sociale et familiale et la famille dès la signature de l'engagement ;
- Que le projet soit réalisable en 12 mois maximum.

• Comment ça marche ?

Toutes les demandes, directes ou adressées par un travailleur social, sont examinées en détail par notre conseillère en économie sociale et familiale. La famille est reçue en entretien afin d'établir les modalités d'accès à l'épicerie sociale. La conseillère et la famille fixent ainsi, ensemble et par écrit, la durée d'accès (toujours limitée dans le temps), les objectifs à atteindre pour la famille en termes budgétaires ainsi que le montant hebdomadaire d'achats. Ce montant dépend du nombre de personnes composant le foyer. Chaque semaine, sur rendez-vous, un membre de la famille pourra, une fois l'engagement signé, faire ses achats à l'épicerie sociale en ne réglant que 20% du montant total, les 80% économisés devant permettre l'amélioration de la situation globale de la famille. La conseillère en économie sociale et familiale et la famille font régulièrement le bilan afin d'évaluer les bénéfices de l'accès à l'épicerie sociale pour le foyer.



Le restaurant social : une réouverture réussie !

Le restaurant social a été créé dès l'hiver 1988-89 afin de proposer aux personnes sans domicile fixe de la ville de Colmar au moins un repas chaud dans la journée.

Très vite, ce service s'est élargi aux bénéficiaires du foyer d'hébergement d'urgence d'Espoir Colmar. C'est ainsi que, pendant toute la saison hivernale, soit du 1er novembre au 31 mars, une vingtaine de personnes profitent quelques heures d'un accueil convivial, d'un lieu chauffé et d'un repas complet et équilibré servi comme au restaurant....

Le lundi 3 novembre, comme chaque année, notre restaurant social a donc rouvert ses portes dans la joie et la bonne humeur. Cette année, les repas sont préparés par Stéphane, cuisinier de formation, actuellement salarié en insertion en contrat d'avenir au sein de l'association. Dans cette tâche, Stéphane va recevoir jusqu'en février l'aide de Séladin en stage de formation linguistique au restaurant social. La nouvelle équipe sous la responsabilité de Mélanie, notre conseillère en économie sociale et familiale, est complétée cette année encore par la

présence de Noëlle, Patricia, Pélagie et Monique, bénévoles, dont l'aide précieuse est toujours bienvenue.

Dès l'ouverture, ce sont une vingtaine de personnes qui ont pu bénéficier des repas chauds que l'association La Manne propose chaque midi du lundi au vendredi hors jours fériés. C'est ainsi dans une ambiance sympathique et bonne enfant que chacun trouve sa place pour un moment de convivialité et de chaleur humaine.



Devenez Bénévole !



L'association La Manne est toujours en recherche de nouveaux bénévoles pour compléter les différentes équipes. Toutes les bonnes volontés sont bienvenues.

Les missions confiées à nos bénévoles sont déterminées en fonction de leurs attentes, de leur disponibilité et parfois de leur expérience professionnelle. Ils peuvent ainsi être présents sur toutes les activités de l'association.

Nous proposons aux personnes intéressées de tester l'une ou l'autre des activités qui l'intéressent afin de se rendre compte de la réalité de chaque tâche. Si vous êtes décidés, il vous sera demandé une cotisation annuelle de 10 € correspondant aux frais d'assurance. N'hésitez pas à nous contacter et à venir nous rencontrer !!!